

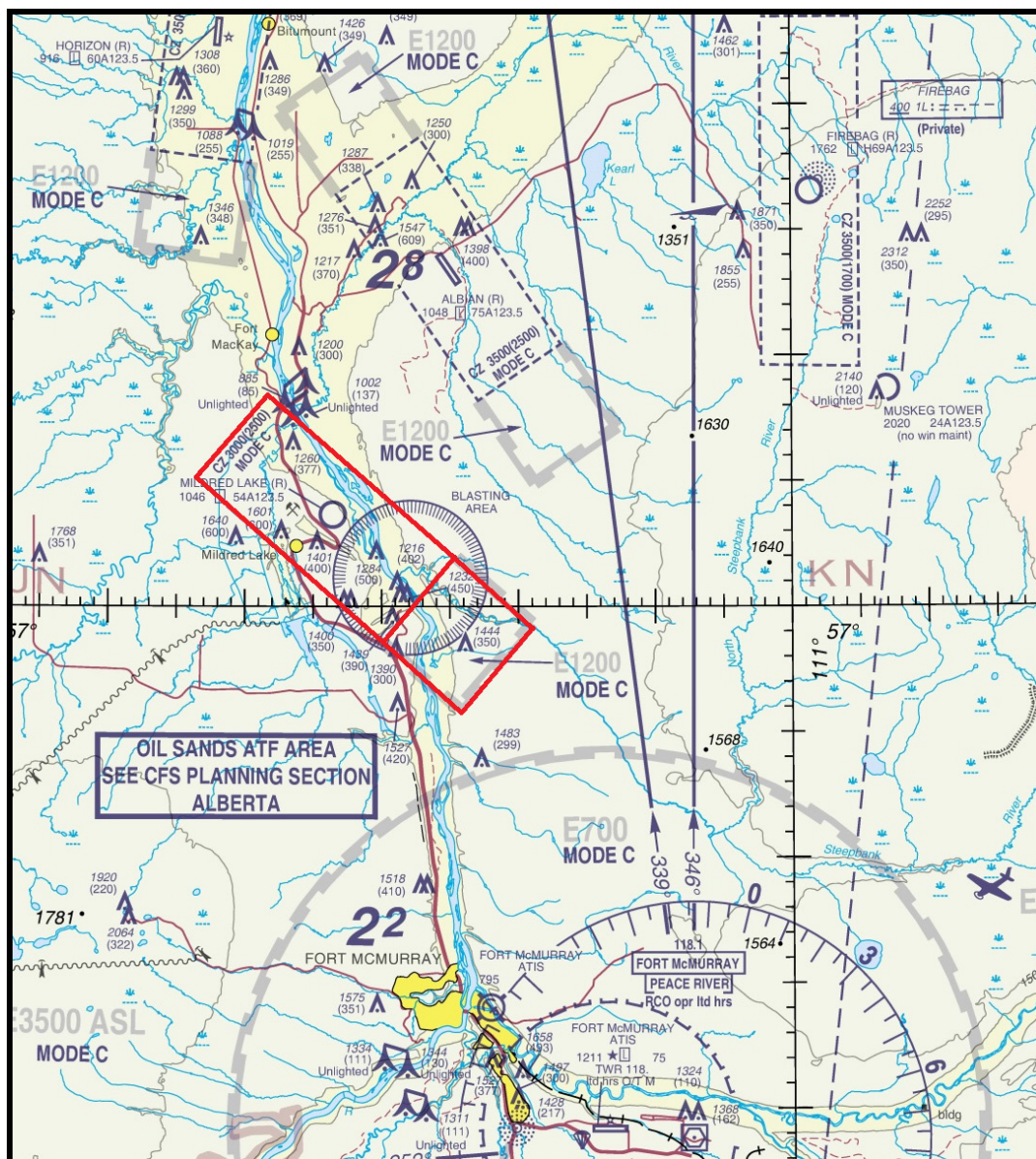
# CIRCULAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE 28/22

## MODIFICATIONS À L'ESPACE AÉRIEN DE FORT McMURRAY/MILDRED LAKE

L'aérodrome privé de Fort McMurray/Mildred Lake (CER4) a été fermé en permanence et les procédures d'approche aux instruments (IAP) connexes ont été révoquées. Par conséquent, la zone de contrôle (CZ) et l'aire de transition (TA) à Mildred Lake ne sont plus requises.

La CZ et la TA de Mildred Lake seront supprimées.

La fréquence de trafic d'aérodrome (ATF) de la région nord des sables bitumineux restera inchangée.



NON DESTINÉ À LA NAVIGATION

**Ce changement entrera en vigueur le 3 novembre 2022 à 0901, temps universel coordonné (UTC).** Les publications aéronautiques pertinentes seront mises à jour en conséquence. Consultez la présente circulaire d'information aéronautique (AIC), le supplément de l'AIP pertinent ou le *Manuel des espaces aériens désignés* (TP 1820F) jusqu'à la mise à jour de la carte aéronautique (VNC) des règles de vol à vue (VFR) de Lake Athabasca, prévue pour septembre 2024.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA  
Service à la clientèle  
Ottawa, ON

Tél. : 800-876-4693  
Télec. : 877-663-6656  
Courriel : [service@navcanada.ca](mailto:service@navcanada.ca)



Chris Bowden  
Directeur par Intérim, Gestion de l'information aéronautique et opérations aériennes